



Réseau Action Climat France
Réseau d'associations de lutte contre les changements climatiques



Montreuil, février 2006

Introduction

Avant de répondre aux questions proposées par la CPDP, le RAC-F souhaiterait, en préambule, obtenir quelques **éclaircissements sur les objectifs réels** de ce débat public dont l'initiative revient au MEDD et au MET (lettre de saisine des Ministères datant du 27 mai 2005).

En effet, il ne s'agit pas ici d'un débat sur un projet d'infrastructure précis (auquel cas l'enjeu du débat serait simple : ce projet doit-il ou non être mis en œuvre ?) mais d'un débat sur une problématique générale : quelle politique des transports au sein d'un vaste territoire (trois régions françaises) qui est aussi une zone de transit stratégiquement fondamentale pour l'Europe ? Or, comme vous le mentionnez vous même dans une note, la loi « relative à la démocratie de proximité » du 27 février 2002 ne précise pas ce qu'on peut concrètement espérer en terme de **décision** lorsque nous débattons sur une **problématique**.

D'après la lettre de saisine, le Gouvernement souhaiterait en particulier être informé sur la **perception** du système transport en terme de qualité de service et d'impact environnemental, les **orientations souhaitables** pour améliorer les transports dans une approche de développement durable, et l'**acceptabilité** par les populations des différentes options. Certes, mais les conclusions rendues ne serviront, toujours d'après votre note, qu'à « **orienter les études futures à lancer** sur les différents projets ou mesures envisageables dans le domaine des transports » ce qui au final, admettons le, peut paraître bien minime en terme de portée.

Le RAC-F souhaiterait donc avoir des précisions sur ce point précis et considère que le travail engagé, au delà de simples **réponses pour orienter des études futures**, doit déboucher sur de réelles décisions suivies de mesures concrètes (législatives, réglementaires, fiscales, etc.).

• *Vos attentes et objectifs dans ce débat :*

Objectif ultime du RAC-F :

- Intégrer significativement la dimension « changement climatique » dans les choix des politiques et services de transport.

Attentes du RAC-F :

- Donner les moyens financiers aux associations pour qu'elles puissent participer de manière constructive (à ce titre, le RAC-F soutient l'idée d'une coordination associative pilotée par FNE)
- Mettre en place des règles de concertation équitables entre tous les acteurs concernés, respect d'un équilibre partagé (en pourcentage) entre les temps de parole, la prise en compte des arguments apportés, et les espaces de diffusion (documentation écrite, affiches, presse, radio, télévision, etc.).
- Mise à disposition des informations dans un délais suffisant pour avoir le temps de les consulter, les étudier et apporter des contres arguments si nécessaire.
- Transparence dans les informations délivrées et accès facilité et sans entrave à tous les documents existants sur le sujet et ce pour les divers administrations impliquées.

Au final :

- Réelle prise en compte des conclusions du débat par les pouvoirs publics.

• *Quelles problématiques et thématiques doivent selon vous être abordées au cours de ce débat ?*

- Transports et dérèglement climatique.
- Comment réduire la demande de transports notamment le trafic routier.
- Comment développer les modes de déplacement sobres en carbone, l'intermodalité, le transport combiné.
- Aménagement du territoire et urbanisme (lutte contre l'étalement urbain).
- Information, sensibilisation et Education à l'Environnement et au Développement Durable

• *Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous ?*

- Un état des lieux précis sur les infrastructures de transports et leurs impacts sociétaux (économie, environnement, social, santé). Présentation d'un diagnostic complet et synthétique.
- Présentation neutre et indépendante des politiques européennes, nationales et locales menées en matière de transport de marchandises et de personnes, les programmes décidés, les mesures mises en place (ou non mises en place) et leurs effets.
- Un répertoire des initiatives « exemplaires » menées en France et en Europe.
- Une vision prospective à court, moyen et long terme avec différents scénarios intégrant des critères sociétaux, environnementaux, et économiques (coût de l'énergie), démographiques, etc. Insérer les différentes mesures de gestion des flux.
- Prendre en compte tous les territoires irriguant les flux de déplacement des personnes et de transport des marchandises sur les trois régions. Cela implique un champ géographique immense allant du nord de l'Europe aux rivages méditerranéens, en passant par tous les massifs montagneux environnants.
- Intégrer tous les modes de transports dans la problématique : route, rail, fluvial, maritime et aérien.

• *Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leurs modes de diffusion ?*

- Multiplier les réunions/consultations sur l'ensemble du territoire concerné avec des annonces informatives : médias nationaux, régionaux et locaux, campagnes d'affichage, articles dans les journaux municipaux, ceux des Conseils Généraux, des Conseils régionaux, mise à disposition de flyer et affiches dans les lieux de passage : gares

ferroviaires et routières, centres de santé, maisons de Pays, aires d'autoroutes, commerces, locaux associatifs et syndicaux, etc.

-Créer un site Web accessible au public qui regroupe les documents, études, etc. constituant le dossier d'information, mais aussi les documents que les différents acteurs et parties prenantes souhaiteraient apporter. Ce site web devra ainsi intégrer un espace équitablement réparti sur lequel ces documents pourront être mis en ligne.

-Créer une lettre automatique associée au site pour avoir la possibilité de suivre tout nouvel apport au sein de celui-ci.

-Dans le même esprit, un forum de discussion ouvert à tous et libre d'expression (dans la limite des droits d'expression) devra être mis en place afin de permettre des débats suivis, lesquels devront ensuite faire l'objet d'une synthèse pilotée par un groupe de travail représentatif des différents points de vue exprimés.

- *Comment pouvez-vous nous aider à la diffusion de ces outils ? Notamment, pouvez-vous envisager de nous consacrer un espace d'expression dans le support de votre institution ou de distribuer directement un document de la CPDP*

Concernant ce point, le RAC-F (sous réserve d'un droit de regard sur le contenu) peut diffuser à travers ses propres outils diverses informations : site Internet (800 visiteurs/jour), liste de diffusion (500 abonnés), revue mensuelle d'actualité Infos de Serre (1000 abonnés). Par ailleurs, le RAC-F regroupe 13 associations nationales qui elles même constituent de véritables relais de diffusion en direction de leurs groupes locaux.

- *Selon vous, quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Où doivent se dérouler les réunions publiques compte tenu de l'étendue géographique du champ du débat ?*

La localisation des réunions publiques doit se faire de manière équilibrée notamment en fonction de la répartition spatiale de la population. Ces réunions doivent s'organiser dans les pôles ruraux, rurbains et urbains et dans des lieux bien identifiables/repérables : salles municipales, écoles/universités, mairies, centre de conférences, etc.

Important : ces débats doivent se tenir en dehors des horaires de travail pour donner la possibilité aux personnes qui travaillent de pouvoir y participer.

- *Quels seront a priori vos besoins en information, études, outils de communication de proximité... ?*

Le RAC-F pourrait, si les conditions du débat sont transparentes et éthiques, contribuer¹ en apportant ses points de vue argumentés sous diverses formes :

-Réaliser un cahier d'acteurs 4 pages sur « Transports et changements climatiques » et qui serait distribué aux participants du débat.

-Réactualiser et rééditer une étude inter associative coordonnée par le RAC-F sur le sujet (avec mise en ligne sur site Internet) :

○ RAC-F, FNE, FUBicy, FNAUT, WWF, « Transports et changements climatiques : un carrefour à haut risque », 2004, 66 pages.

-Valoriser une étude réalisée dans le cadre du Predit (en cours de finalisation). RAC-F, 4D, FNE, FNAUT, « Evaluation des politiques publiques territoriales au regard des

¹ Sous réserve d'une contrepartie financière et/ou d'aide à la publication, graphisme, etc.

changements climatiques (émissions de CO2 du secteur transport) », 90 pages, mars 2006.
(voir sommaire)

-Mettre à disposition du débat public les documents d'informations du RAC-F sur le changement climatique (publications grand public)

-etc. (à définir avec les organisateurs)

- *Quelles autres suggestions pouvez-vous nous faire pour l'organisation générale de ce débat, afin qu'il suscite le maximum de participation ?*

Voir le point sur les outils d'information et les modes de diffusion.

Inviter les différents acteurs à faire usages de la presse écrite régionale et locale pour informer la population.